

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 04 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.
Convocation du 26 février 2024, affichée le 26 février 2024.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Martine PAYAN, Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Valérie BRASSEUR est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

08 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Délibération n° 2024030410

Projet de construction de 2 chaufferies automatisées biomasse

Le maire rappelle au conseil municipal le projet en cours et donne la parole à Thierry CHARLES conseiller municipal en charge du projet.

Nature du projet :

- Construction d'une chaufferie automatisée biomasse Rue Régordane pour alimenter en chaleur les volumes de deux bâtiments :
 - La mairie
 - Le bâtiment communal situé proche de la mairie :
Salle du conseil municipal et 3 logements
- Construction d'une chaufferie automatisée biomasse Route de Villefort pour alimenter en chaleur le volume d'un bâtiment :
 - La salle polyvalente, 3 logements et possiblement le commerce (actuellement non chauffé)

Thierry CHARLES informe le conseil des devis reçus et demandés et de l'avancement du projet.

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

